

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

A l'unanimité, le conseil a approuvé le [procès-verbal de la séance du 24 mars 2022](#).

ESPACE PUBLIC

TRAVAUX DE RÉNOVATION RUE PIERRE-CURIE

A l'unanimité, le conseil a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage unique avec l'établissement territorial Vallée Sud-Grand Paris pour la réalisation des travaux de rénovation de la chaussée de la rue Pierre-Curie et le remboursement par la ville de Sceaux des travaux sur les surfaces correspondant aux emprises du chantier sur son territoire. Il a aussi autorisé le maire à signer ladite convention.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE

A la majorité (5 votes contre), le conseil a décidé de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « Inventaires écologiques métropolitains » lancé par la Métropole du Grand Paris. Il a autorisé le maire à signer les actes et conventions correspondants et à suivre la bonne exécution du déploiement des missions prévues dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt.

PATRIMOINE

SUIVI DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

A la majorité (1 vote contre), le conseil a approuvé la convention d'engagement avec la Métropole du Grand Paris relative à la mise en place expérimentale d'un outil de suivi des consommations énergétiques patrimoniales mutualisé à l'échelle métropolitaine. Il a aussi autorisé le maire à la signer et précisé que cette convention ne génère aucune dépense pour la Ville.

PROMOTION DU TERRITOIRE

LABEL « ACCUEIL VÉLO »

A la majorité (1 vote contre, 5 abstentions), le conseil a autorisé le maire à formaliser une demande auprès du « Relai Territorial Accueil Vélo » départemental afin que la Maison du tourisme de Sceaux puisse devenir le « référent qualité Accueil Vélo ». Autorisé le maire à signer tout document à cet effet et précisé que les contributions versées par les futurs labélisés au futur référent qualité, à savoir à la Ville représentée par la Maison du tourisme, pourront être encaissées par la régie de recettes « Évènements Ville ».

HABITAT

GARANTIES D'EMPRUNTS POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX À RÉALISER 14-18 AVENUE POINCARÉ ET RUE DES CHÊNEAUX

A la majorité (1 vote contre), le conseil a accordé ses garanties, à hauteur de 100 % à Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat pour le remboursement de prêts d'un montant total de 3 383 611 € (14-18 avenue Poincaré) et de 3 596 630 € (rue des Chênaux) à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INDEMNISATION D'ÉVICTION COMMERCIALE

A la majorité (1 vote contre), le conseil a approuvé le versement à la société « Saveurs du Monde » d'une indemnité de résiliation anticipée de 170 000 € toutes taxes et tous frais compris. Il a approuvé le protocole à conclure avec cette société et autorisé le maire à signer tous documents afférents à cette transaction.

ASSOCIATION LES GÉMEAUX

Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets, le conseil a désigné M. Jean-Philippe ALLARDI représentant du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'association Les Gémeaux.

AFFAIRES CULTURELLES

COUP DE CŒUR DES LYCÉENS

A la majorité (1 vote contre), le conseil a décidé d'attribuer 750 € à Mariette NAVARRO auteur du roman Ultramarins (éditions Quidam) au titre de l'opération Coup de cœur 2022 des lycéens de Sceaux.

AFFAIRES FINANCIÈRES

PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

A la majorité (1 vote contre, 4 abstentions), le conseil a approuvé le contrat de développement entre le département des Hauts-de-Seine et la Ville, pour la période 2022-2024, pour une participation de 3 485 500 € destinés à financer des opérations d'investissement et de 1 175 294 € destinés à financer des actions de fonctionnement sur trois ans. Il a également autorisé le maire à signer le dit contrat ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

PRODUIT FISCAL SYNDICAT DU CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL

A l'unanimité, le conseil a reconduit la fiscalisation du syndicat « Cimetière intercommunal de Cachan, Chevilly-Larue, L'Hay-les-Roses, Montrouge et Sceaux ». Il a aussi dit que le produit attendu est voté par le Syndicat et précisé dans l'état 1259 Bis. Il s'élève à 75 296,37 €.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

A la majorité (5 votes contre), le conseil a décidé de compléter les crédits comme suit du budget 2022 :

	BP 2022	DM 1	Total budget 2022
Recettes de fonctionnement	46 625 000 €	31 700 €	46 656 700 €
Dépenses de fonctionnement	46 625 000 €	31 700 €	46 656 700 €
Recettes d'investissement	24 755 000 €	972 500 €	25 727 500 €
Dépenses d'investissement	24 755 000 €	972 500 €	25 727 500 €

Il a adopté la décision modificative n°1 au budget de la ville, exercice 2022.

PROVISIONS POUR COMPTES ÉPARGNE TEMPS

A l'unanimité, le conseil a décidé d'autoriser le comptable public à effectuer des mouvements sur le compte 1068 afin d'ajuster le montant de la provision pour compte épargne-temps au 31 décembre 2021, ajusté à 629 059,52 € et autorisé le comptable public à effectuer des mouvements nécessaires. Il a précisé qu'une information quant à ces opérations comptables d'ordre, non budgétaires, sera donnée dans l'annexe au compte de résultat et au bilan 2022.

EXTINCTION DE CRÉANCES

A l'unanimité, le conseil a décidé de constater l'effacement d'une dette d'un montant de 1 763,70 € suite à deux procédures de rétablissement personnel.

RESSOURCES HUMAINES

CRÉATION D'UN COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

A l'unanimité, le conseil a acté la création d'un comité social territorial et fixé le nombre de représentants titulaires du personnel à 6, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants et décidé le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de

représentants des collectivités égal à celui des représentants du personnel, soit 6, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants. Il a également décidé que le comité social territorial et la formation spécialisée recueilleront l'avis des représentants des collectivités et il a décidé la création d'un comité social territorial commun pour les agents de la Ville et du centre communal d'action sociale de Sceaux.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

M. le maire a fait une communication relative au don d'une entreprise dirigée par des Scéens (OXHOO) en faveur des Ukrainiens accueillis à Sceaux.

DÉCISIONS DU MAIRE

Le maire a rendu compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation reçue du conseil municipal, conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

QUESTIONS ORALES

Le maire a ensuite répondu aux questions orales relatives :

- ▶ aux marches exploratoires pour améliorer les conditions de circulation des piétons dans l'espace public,
- ▶ à la troisième session du budget participatif,
- ▶ aux îlots de chaleur sur les secteurs des Blagis et du Centre,
- ▶ à la mise en place du permis de louer,
- ▶ au nombre d'accidents impliquant des cyclistes.

PROCÈS-VERBAL

[Procès-verbal de la séance du 19 mai 2022 \(1.23 Mb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Travaux de rénovation de la rue Hélène-Roederer à Chatenay-Malabry et d'une section de la rue Pierre-Curie à Sceaux - convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la ville de Sceaux et l'établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris

Séance publique du 19 mai 2022

[Note de présentation \(65.81 Kb.\)](#)

[Délibération 2022-05-19 - n°1 \(299 Kb.\)](#)

[Convention de maîtrise d'ouvrage unique entre VS-GP et Sceaux \(41.17 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Approbation de la candidature de la Ville dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Inventaires écologiques métropolitains »

Séance publique du 19 mai 2022

- 📄 [Approbation de la candidature de la Ville dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Inventaires écologiques métropoli \(70.19 Kb.\)](#)
- 📄 [Délibération 2022-05-19 - n°2 \(284.73 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Mise en place expérimentale d'un outil de suivi des consommations énergétiques patrimoniales mutualisé à l'échelle métropolitaine – approbation de la convention d'engagement avec la Métropole du Grand Paris

Séance publique du 19 mai 2022

- 📄 [Note de présentation \(80.3 Kb.\)](#)
- 📄 [Délibération 2022-05-19 - n°3 \(614.73 Kb.\)](#)
- 📄 [Convention d'engagement entre la Métropole du Grand Paris et Sceaux \(154.32 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Nomination d'un « référent qualité » à Sceaux pour le label « Accueil Vélo » afin d'accompagner localement le développement de ce label

Séance publique du 19 mai 2022

- 📄 [Note de présentation \(68.42 Kb.\)](#)
- 📄 [Délibération 2022-05-19 - n°4 \(303.01 Kb.\)](#)
- 📄 [Convention engagement référent qualité Accueil Vélo \(103.88 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Garanties d'emprunts demandées par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour les opérations en VEFA suivantes : 22 logements familiaux au 14-18 avenue Poincaré, 24 logements familiaux rue des Chênaux

Séance publique du 19 mai 2022

- 📄 [Garanties d'emprunts demandées par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour les opérations en VEFA suivantes : 22 logements familiaux \(78.23 Kb.\)](#)
- 📄 [Délibération 2022-05-19 - n°5 \(711.1 Kb.\)](#)

- [Deliberation 2022-05-19 - n°5 A \(311.1 Kb.\)](#)
- [Délibération 2022-05-19 - n°5 B \(310.94 Kb.\)](#)
- [Convention de réservation de logement rue Poincaré \(133.52 Kb.\)](#)
- [Offre CDC rue Poincaré \(168.94 Kb.\)](#)
- [Convention de réservation de logement rue des Chéneaux \(43.11 Kb.\)](#)
- [Offre CDC rue des Chéneaux \(192.35 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Indemnisation d'éviction commerciale du restaurant « Saveurs du Monde »

Séance publique du 19 mai 2022

- [Note de présentation \(59.2 Kb.\)](#)
- [Délibération 2022-05-19 - n°6 \(559.83 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'association Les Gémeaux

Séance publique du 19 mai 2022

- [Note de présentation \(57.43 Kb.\)](#)
- [Délibération 2022-05-19 - n°7 \(302.17 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Attribution de prix dans le cadre du prix littéraire Coup de coeur 2022 des lycéens de Sceaux

Séance publique du 19 mai 2022

- [Note de présentation \(82.63 Kb.\)](#)
- [Délibération 2022-05-19 - n°8 \(265.7 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Approbation du contrat de développement à intervenir avec le département des Hauts-de-Seine pour la période 2022-2024

Séance publique du 19 mai 2022

- [Note de présentation \(69.97 Kb.\)](#)

[Délégation 2022-05-19 - n°9 \(307.87 Kb.\)](#)

[Contrat de développement entre le département Hauts-de-Seine et Sceaux \(3.38 Mb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Révision du produit d'impôts attendu au titre de 2022 par le syndicat « Cimetière intercommunal de Cachan, Chevilly-Larue, L'Hay-les-Roses, Montrouge et Sceaux »

Séance publique du 19 mai 2022

[Note de présentation \(61.07 Kb.\)](#)

[Délégation 2022-05-19 - n°10 \(287.86 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Budget ville – exercice 2022 – approbation de la décision modificative n°1

Séance publique du 19 mai 2022

[Note de présentation \(71.19 Kb.\)](#)

[Délégation 2022-05-19 - n°11 \(300.89 Kb.\)](#)

[Tableau de décision modificative n°1 \(7.72 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Ajustement de la provision pour compte épargne-temps au 31 décembre 2021

Séance publique du 19 mai 2022

[Note de présentation \(70.58 Kb.\)](#)

[Délégation 2022-05-19 - n°12 \(194.15 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Constatation d'extinction de créances suite à deux procédures de rétablissement personnel

Séance publique du 19 mai 2022

[Note de présentation \(57.97 Kb.\)](#)

[Délégation 2022-05-19 - n°13 \(249.77 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Création d'un comité social territorial commun entre la Ville et le centre communal d'action sociale et fixation du nombre de représentants du personnel pour l'organisation du comité social territorial avec décision du recueil de l'avis des représentants

Séance publique du 19 mai 2022

- 📎 Note de présentation (82.9 Kb.)
- 📎 Délibération 2022-05-19 - n°14 A (320.8 Kb.)
- 📎 Délibération 2022-05-19 - n°14 B (408.57 Kb.)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

📞 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS